

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 6 janvier 2023

***Près de 60 000 paquets de cigarettes destinés à la revente sur le marché parallèle  
français  
ont été saisis, en moins de 24 heures,  
par les services de la direction régionale des douanes d'Amiens***

Le 3 janvier 2023, en contrôle dynamique sur l'autoroute A1 dans le sens Nord-Sud, une escouade de la brigade des douanes d'Amiens sélectionne dans le flux particulièrement dense de ce milieu de journée, un utilitaire immatriculé en série française.

Intercepté à la hauteur de l'aire de Longueil-Sainte-Marie (60), le contrôle de ce fourgon amène la découverte de 92 cartons identiques et sans marque, contenant chacun 50 cartouches de 200 cigarettes, soit 920kg de tabacs contrefaisant (46 000 paquets). Le conducteur de nationalité française, seul à bord, ne peut présenter de justificatif de détention et est immédiatement placé en retenue douanière.

Dans le prolongement de cette constatation, le véhicule éclairé présumé est détecté et intercepté par la douane avec à son bord deux personnes dont l'une défavorablement connue des services douaniers, suspectée d'être le commanditaire de ce trafic de cigarettes. La découverte de cannabis dans l'habitacle de la voiture permet leur placement en retenue douanière et la mise en œuvre d'une visite domiciliaire dans leur appartement francilien qui amène la découverte d'un chargeur d'arme avec 5 cartouches de 6,35 mm et d'une petite quantité de stupéfiants.

***Au regard des points de convergence entre les deux contrôles douaniers, des liens entre les mis en cause et dans une logique de démantèlement de réseau, le parquet de Compiègne s'est dessaisi au profit du parquet d'Evry – zone de destination probable des infracteurs et des marchandises de fraude.***

La nuit suivante fut tout aussi fructueuse pour les services douaniers de Picardie, deux véhicules français appartenant à un autre réseau de fraude, étaient en effet interceptés par la brigade des douanes de Nogent-sur-Oise, au péage de Chamant A1 (vers 01h du matin) avec respectivement 150kg et 100kg de cigarettes de contrebande probablement contrefaisantes (au total 12 500 paquets), à destination de la région parisienne

Ces constatations douanières s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan d'action national de lutte contre les trafics illicites de tabacs présenté fin 2022 par le Ministre délégué en chargés des Comptes publics et de l'engagement de la douane à participer activement au démantèlement des filières criminelles.

**Contacts :**

**Michaël LACHAUX – Directeur Régional – Tél : 06 07 34 90 07**

**Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 / 06 64 55 82 07**

*Photos et vidéo - Crédit Douane*